

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May, 1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Deux pétitions demandant au gouvernement du Québec la construction d'une école secondaire à Pont-Rouge ont été déposées, par le député de Portneuf, à l'Assemblée nationale en version électronique le 3 décembre 2021 et en version papier le 9 décembre 2021.

Ces pétitions s'appuient notamment sur le fait qu'une croissance démographique importante est prévue au cours des prochaines années, et ce, en raison de l'ajout anticipé de plusieurs ensembles résidentiels. Par ailleurs, les élèves de Pont-Rouge sont actuellement scolarisés à l'extérieur de leur milieu de vie et le terrain requis pour la construction de l'école secondaire serait cédé gracieusement par la Ville de Pont-Rouge.

En vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, un centre de services scolaire a notamment la responsabilité de gérer son organisation scolaire et d'élaborer une planification de ses besoins d'espace.

Nous confirmons qu'une demande de construction d'école secondaire à Pont-Rouge a été soumise au ministère de l'Éducation par le Centre de services scolaire de Portneuf dans le cadre de l'appel de projets d'ajout d'espace qui a pris fin le 29 octobre 2021.

Nous prenons acte du soutien et de l'implication de la population envers ce projet, lequel est actuellement en analyse au même titre que l'ensemble des projets d'ajout d'espace soumis par les organismes scolaires du Québec. Les projets retenus pour obtenir un financement devraient être connus au plus tard à l'été 2022.

Veuillez agréer, cher collègue, nos salutations distinguées.



Jean-François Roberge